



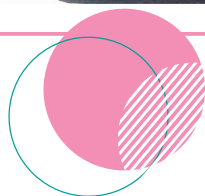
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

# DREETS PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR

## Rapport d'activité 2025



# ÉDITO

## 2025 : UNE ANNÉE D'ACTION

Un an après ma prise de fonctions à la direction de la DREETS, je mesure pleinement l'engagement et le professionnalisme des 236 agents mobilisés au service des habitants et des acteurs économiques de notre région. Dans un environnement toujours exigeant, leur action quotidienne contribue à apporter des réponses concrètes aux grands enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Les équipes du pôle Economie, entreprises, emploi et compétences se sont pleinement mobilisées pour accompagner la transition écologique, en particulier la décarbonation de l'industrie, en soutenant les entreprises dans leurs transformations tout en sécurisant les parcours professionnels.

Les services du pôle Travail se sont fortement engagés dans les campagnes nationales et régionales, notamment contre le recours abusif aux contrats précaires et pour améliorer les conditions d'apprentissage en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au pôle Concurrence, consommation, répression des fraudes, l'implication des agents a permis de garantir la loyauté des pratiques économiques, en contrôlant les marchés liés aux transitions écologique et numérique, en protégeant le pouvoir d'achat et en intensifiant la lutte contre les fraudes.

Enfin les équipes du pôle Inclusion et solidarités ont accompagné la montée en puissance de la Validation des Acquis de l'Expérience, permettant à 1 311 candidats de se présenter devant un jury et à 690 d'obtenir un diplôme, notamment dans des secteurs en forte tension, comme la santé ou la petite enfance.

Cette année a également été marquée par la poursuite de nos efforts de simplification

et d'adaptation de notre organisation, dans un contexte budgétaire contraint. Plus que jamais, nous veillons à concentrer nos moyens sur les actions à plus forte valeur ajoutée, en renforçant nos coopérations avec les partenaires territoriaux.

Les résultats présentés dans ce rapport témoignent de cette mobilisation collective et de notre capacité à agir concrètement au service des territoires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents de la DREETS ainsi que nos partenaires pour leur engagement.

Bonne lecture,  
**Sébastien Debeaumont**  
Directeur régional



# LA DREETS PROVENCE ALPES-CÔTE-D'AZUR EN CHIFFRES



**236**

agents  
à Marseille



**723**

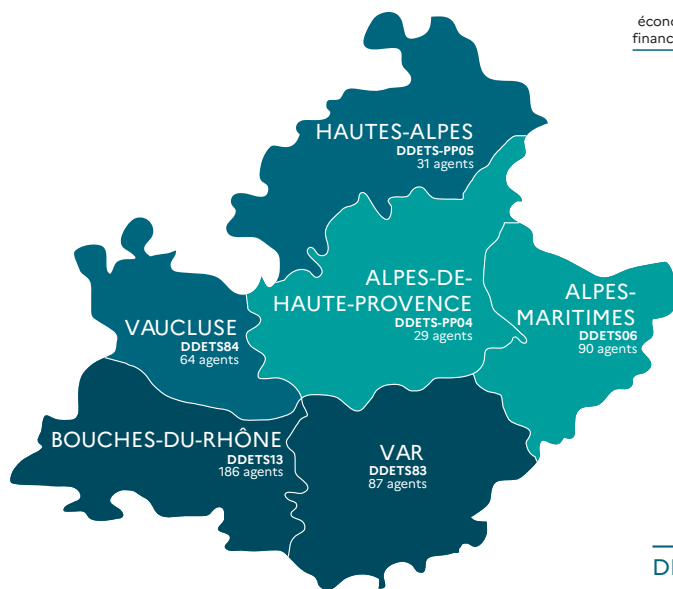
agents  
en région



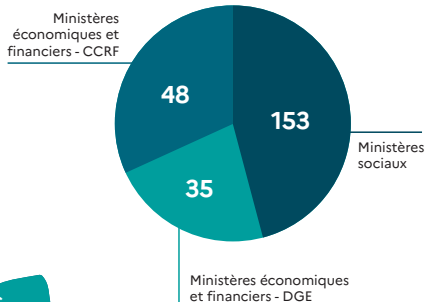
**463 768 679 €**

pour le financement  
des politiques publiques

## Répartition des agents par département



## Effectif de la Drets Provence-Alpes-Côte d'Azur au 31 / 12 / 2025



# ÉCONOMIE, ENTREPRISES, EMPLOI ET COMPÉTENCES



**65 239**

embauches  
en apprentissage  
en 2025.



**3,46 M€**

de subventions en faveur des  
territoires d'industrie octroyés  
dans le cadre du fonds vert.



**12 006**

demandeurs d'emploi  
ont bénéficié d'un  
accompagnement au titre du  
plan régional d'investissement  
dans les compétences (PRIC).

## Lancement de l'offre de repérage et de remobilisation (O2R)

L'offre de repérage et de remobilisation (O2R) vise les personnes les plus éloignées de l'emploi, souvent « invisibles » des institutions. Elle repose sur une logique d'« aller vers », de repérage, de remobilisation et d'accompagnement global pour lever les freins sociaux (logement, santé, mobilité, accès aux droits etc.) et réorienter vers le droit commun ou l'emploi. Complémentaire du réseau pour l'emploi, l'O2R cible prioritairement les personnes sans accompagnement ou sans contact depuis au moins 5 mois avec France Travail, les missions locales ou Cap emploi. Territorialisée, elle s'adapte aux besoins et partenariats locaux.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les 24 opérateurs conventionnés en 2025 ont accompagné 1 098 bénéficiaires (sur la période 2024- 2025) dont 404 bénéficiaires inscrits à France Travail avant entrée : 48,2 % ont 30-54 ans, 15,2 % ont 55 ans et plus, 35 % résident en QPV, 36 % sont allocataires de minima sociaux et 39 % déclarent des problèmes de santé. La DREETS veille à organiser des temps d'animation régionale entre la communauté des opérateurs O2R pour partager les expériences et bonnes pratiques.

## Enregistrement et contrôle des organismes de formation

### Déclaration d'activité

En 2025, le service régional de contrôle (SRC) a instruit 5 242 demandes et a rendu 2 519 décisions de refus d'enregistrement (+18,5 % par rapport à 2024).

### Contrôles

Le service régional de contrôle a priorisé son intervention sur deux priorités : Les organismes de formation financés par le CPF : 90 % des contrôles menés ont démontré l'absence d'activité réelle amenant à identifier un montant de fraude de plus de 22 M€ et les centres de formation par apprentissage. Les contrôles ont révélé des pratiques frauduleuses ayant consisté à solliciter des financements publics pour des apprentis ou maîtres d'apprentissage fictifs, personnes à l'identité usurpée (employeur et employé) ou personnes travaillant à temps complet sans suivre de formation. 9 M€ de fraude ont ainsi pu être détectés.

Chaque fraude identifiée a donné lieu à des dénonciations au parquet pour des infractions atteignant jusqu'à 10 ans d'emprisonnement. Par ailleurs, les pouvoirs issus de la loi du 30 juin 2025 ont permis la suspension de plusieurs numéros de déclarations d'activité en cas de suspicion de fraude.

### La fraude au CPF

La campagne a porté sur des organismes suspectés d'être des « coquilles vides ». Ainsi, près de 90 % des organismes n'ont démontré aucune activité réelle.

### Lutte contre la fraude à l'apprentissage

Les contrôles ont révélé des pratiques frauduleuses ayant consisté à obtenir le financement de dossiers pour des :

- Apprentis fictifs ;
- Maîtres d'apprentissages fictifs ;
- Personnes à l'identité usurpée (employeur et employé) ;
- Personnes travaillant à temps complet sans suivre de formation.

Les pouvoirs issus de la loi du 30 juin 2025 ont permis de suspendre la déclaration d'activité en cas de suspicion de fraude.

Les fraudes détectées au Compte personnel de formation ont porté sur plus de 22 M€ et celle à l'apprentissage sur plus de 9 M€. La totalité de ces dossiers donnent lieu à des dénonciations au parquet pour des infractions atteignant jusqu'à 10 ans d'emprisonnement.

## Mise en œuvre des fonds européens

### Fonds de transition juste (FTJ) :

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche un taux de programmation de FTJ de près de 90 % au 1<sup>er</sup> février 2026, avec plus de 53,2 M€ de crédits programmés. Outre la formation des salariés concernés par les secteurs en déclin, un effort conséquent a été engagé en faveur de l'accompagnement des demandeurs d'emploi vers les métiers d'avenir (énergies nouvelles, rénovation du bâti et construction durable, économie circulaire).

### Fonds social européen (FSE+)

Le taux de programmation à fin 2025 s'affiche à près de 75 % de l'enveloppe pluriannuelle de 150,5 M€ pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les derniers appels à projets du FSE+ seront lancés en 2026.

# CONCURRENCE, CONSOMMATION, REPRESSION DES FRAUDES ET METROLOGIE



**6 643**

contrôles dans le réseau CCRF : 227 procès-verbaux pénaux et 319 injonctions pour tromperie ou pratiques commerciales trompeuses, 19 amendes administratives notifiées pour non-respect des délais de paiement légaux envers leurs fournisseurs.



**548**

contrôlés réalisés par les agents CCRF du Pôle C, notamment dans les secteurs des fruits et légumes et viticoles ainsi qu'en matière de régulation concurrentielle.



**6**

contrôles exploratoires de sites régionaux engagés dans une démarche de décarbonation (contrat de transition écologique).

## Sujets 2026

Maintenir les contrôles en synergie avec des services extérieurs : DD(CS)PP, DREAL, DREETS Corse.

- Contrôler les bonnes pratiques commerciales et concurrentielles liées à la transition écologique ;
- Contrôler les pratiques commerciales dans la transition numérique et technologique ;
- Veiller au pouvoir d'achat et à la formation des prix,
- Investiguer les nouvelles pratiques et les exigences des consommateurs ;
- Veiller aux nouveaux besoins des entreprises et au bon fonctionnement des marchés ;
- Garantir l'indépendance des professionnels de santé dans les secteurs de l'audiologie et du dentaire, le bon emploi des finances publiques (emploi des ressources de l'Assurance Maladie) et le bon fonctionnement du marché, en promouvant une concurrence par la qualité plutôt que par les politiques commerciales ;
- Porter l'attention du réseau commande publique sur les grands projets structurants, les travaux de rénovation énergétique, les marchés des centrales d'achats, ... , tout en restant attentive aux secteurs des déchets et de l'eau. Les programmes d'investissements portés par la SPEM dans le cadre de Marseille en grand et par la SOLIDEO dans le cadre de la préparation des JOP font l'objet d'une attention spécifique ;
- Orienter les contrôles dans les filières vins et fruits et légumes sur la recherche de fraudes lourdes, notamment les francisations de produits ;
- Maintenir de la pression de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (domiciliation d'entreprises, immobilier)
- Poursuivre la mise en oeuvre du plan d'amélioration du fonctionnement du réseau CCRF en PACA et initier une réflexion collective sur l'amélioration de nos comptes-rendus.

Métrieologie : poursuivre l'orientation des contrôles sur les sites industriels à enjeux.

## Réalisations 2025

- Métrieologie : ciblage des contrôles sur les sites à enjeux identifiés (dépôts pétroliers, raffinerie, industrie chimique, société d'avitaillement de carburants entre les compagnies maritimes et les grands pétroliers, ports).

- Contrôle des pratiques commerciales entre les producteurs de fruits et légumes frais et leurs clients visant à limiter les déséquilibres commerciaux dans un secteur à forte tension.

- Contrôle des délais de paiement interprofessionnels afin d'éviter des difficultés de trésorerie pouvant provoquer la disparition prématurée d'entreprises notamment les plus fragiles.

- Redynamisation du réseau commande publique dont une partie des enquêteurs a été renouvelée.

1 380 marchés publics examinés, notamment auprès des principaux acheteurs (Communes importantes, métropoles, conseils départementaux, conseil régional, mais également la Société publique des écoles marseillaises (SPEM) et la Société de livraison des équipements olympiques (SOLIDEO).

- Une collaboration efficace DDPP / Pôle C / gendarmerie a permis de caractériser des pratiques de francisation importantes de fruits et légumes.

- Une enquête de la BEVS PACA au sein d'une cave coopérative menée en collaboration avec les services de la Gendarmerie a permis de caractériser des pratiques oenologiques illicites généralisées.

- Les actions suivantes du plan d'actions ont d'ores et déjà été mises en oeuvre :

- Présentation des missions des services du pôle C auprès des agents en DDPP ;

- Conception d'un outil d'aide au ciblage des contrôles mis à disposition des DDPP, en croisant et en hiérarchisant différentes bases de données ;

- Publication d'une newsletter du réseau CCRF en PACA (3 numéros diffusés en 2025) ;

- Organisation et mise en avant médiatique de deux opérations régionales de contrôles sur les sujets de l'origine de la viande d'agneau et de la protection des intérêts économiques des touristes en Provence.

Le Pôle C est resté mobilisé sur le dossier URGO – volet pharmaciens (non-respect de la loi anti-cadeaux) : 54 PV pénaux ont été finalisés.

# INCLUSION ET SOLIDARITÉS



**807 000**

nuitées hôtelières pour  
la mise à l'abri d'urgence



**1 311**

candidats convoqués  
à leur oral de VAE



**6 171 651**

d'euros d'aide aux associations  
sur la précarité alimentaire

## Mieux Manger Pour Tous : faire évoluer l'aide alimentaire

Le programme Mieux Manger Pour Tous, lancé par l'État en 2023, vise à améliorer durablement l'aide alimentaire. L'objectif : permettre aux personnes en difficulté d'accéder à une alimentation plus saine, plus variée et plus durable, tout en modernisant l'organisation de l'aide sur le territoire.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la dynamique s'amplifie :

- 84 projets soutenus en 2025 (contre 51 en 2023) ;
- 3,29 M€ mobilisés ;
- Des actions qui développent les produits locaux, luttent contre le gaspillage et améliorent la qualité des denrées distribuées.

Le programme favorise aussi un meilleur travail collectif entre l'État, les collectivités, les acteurs agricoles et sanitaires ainsi que les associations. Des outils régionaux permettent de mieux récupérer les dons alimentaires et de mieux les répartir.

Des progrès sont visibles : plus de coopérations locales, des filières solidaires qui se développent et davantage d'initiatives participatives.

Des efforts restent à poursuivre pour renforcer l'alimentation durable et la participation des personnes concernées.

Pour 2026 : consolider les projets efficaces, mieux évaluer les actions et continuer à transformer l'aide alimentaire pour qu'elle soit plus juste, plus qualitative et plus durable.

## Validation des acquis de l'expérience (VAE)

La loi du 21 décembre 2022 a posé une ambition nouvelle : celle d'un accès universel à la VAE, avec un accompagnement renforcé. La réforme actuelle poursuit trois objectifs majeurs : accroître le taux d'emploi, favoriser la progression salariale et élever le niveau global de qualification et de productivité.

En 2025, au niveau de la DREETS PACA, **1311 candidats** ont été convoqués en 2025 à leur oral de VAE devant un jury.

Les sessions VAE organisées en 2025 ont permis de délivrer **690 Diplômes d'état** pour des professions qui connaissent d'importantes tensions de recrutement :

- S'agissant des professions paramédicales :
  - 294 aides-soignants (AS)
  - 135 auxiliaires de puériculture (AP)
  - 14 préparateurs en pharmacie hospitalière (PPH) ;
- S'agissant des professions du travail social :
  - 42 assistants de service social (ASS) ;
  - 23 Certificat d'Aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsables d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS) ;
  - 113 accompagnants éducatif et social (AES) ;
  - 69 éducateurs de jeunes enfants (EJE).

## Politique de la ville

En 2025, La DREETS a déployé les programmes en faveur des QPV (quartier politique de la ville) comme le Parrainage pour l'Emploi, les Cordées de la réussite, le Plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité », le plan de professionnalisation des Adultes Relais, l'Entrepreneuriat Quartiers 2030, AAP « Culture et lien social »..., en soutenant plus de 82 projets régionaux et en mobilisant un budget de 1 793 761 euros. Elle a d'autre part poursuivi l'animation régionale d'échanges de pratiques en direction des acteurs départementaux de la politique de la ville.



# TRAVAIL



## 18 500

**Interventions de l'inspection du travail** en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont près de 13 500 sur les lieux de travail, notamment ceux présentant les risques les plus graves.

Les suites à ces interventions portent pour la moitié d'entre elles sur cinq sujets incontournables avec plus de 9 500 interventions sûres :

- La prévention des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles ;
- La lutte contre les fraudes ;
- La réduction des inégalités ;
- La protection des travailleurs les plus vulnérables ;
- Le fonctionnement des IRP et la qualité du dialogue social.

## 1 100

**Suites coercitives** aux interventions réalisées par l'inspection du travail. La diversité de ces suites contribue à une meilleure effectivité du droit au sein des entreprises :

- Près de 500 mises en demeure notifiées aux entreprises afin de leur permettre de régulariser leur situation ;
- 380 procès-verbaux établis dans des domaines où l'action pénale est incontournable notamment en matière d'infractions à la « santé sécurité » et dans le cadre de la lutte contre le « travail illégal » ;
- Plus de 200 amendes administratives notifiées en Provence – Alpes – Côte d'Azur pour des infractions au droit du travail.

## 78 000

**Objets traités** par les services de renseignements dont plus de 72 % concernent des problématiques liées au contrat de travail. De nouvelles modalités de renseignements se développent afin de garantir un accès au plus grand nombre, avec un maintien d'un accueil en présentiel. Aujourd'hui, plus de 72 % des renseignements sont donnés par téléphone, 14 % lors de rendez-vous physiques et 14 % par réponses écrites.

NB : Le service de renseignements sur la réglementation du travail reçoit sur rendez-vous à prendre directement en ligne ou par téléphone au numéro unique **0 800 006 126**.

Un outil de cartographie interactive, facilite l'accès à la section d'inspection du travail compétente et permet à tout usager de géolocaliser avec précision l'unité de contrôle dont il dépend : [www.arcgis.com/apps/instance/lookup/index.html](http://www.arcgis.com/apps/instance/lookup/index.html)

### Focus sur les campagnes du système d'inspection du travail (SIT) 2025 :

- Une campagne contre le recours abusif aux contrats précaires afin de favoriser l'emploi stable des salariés. En PACA, le ciblage porte de manière assez équilibrée d'une part sur des secteurs très concernés (logistique, industrie agroalimentaire), et d'autre part sur des secteurs présents dans tous les départements (BTP, HCR, médico-social et action sociale). Après une première phase d'information et de sensibilisation des différents acteurs en avril et mai 2025, les contrôles ont commencé à partir de juin 2025 et les suites à interventions et des contre-visites s'opèreront jusqu'en mai 2026 pour mise en conformité des entreprises. À ce jour, 226 interventions ont été réalisées en PACA, soit 6,6 % des interventions au national.
- Une campagne régionale a également été organisée sur l'apprentissage. suite aux constats d'une absence récurrente de la « déclaration de dérogation aux travaux interdits en vue d'accueillir de jeunes apprentis mineurs », mais aussi de problématiques en matière de durée du travail, d'encadrement des jeunes apprentis et de harcèlement, voire de situations d'agressions sexuelles ou d'agissements sexistes dont ont été victimes de jeunes apprentis. Après des actions de conseil, d'information et de sensibilisation des acteurs pour améliorer la connaissance de la réglementation en vigueur, une période de contrôle a permis d'aboutir à :
  - des régularisations au profit des salariés ;
  - des mises en conformité des pratiques des entreprises ;
  - des sanctions, pénales ou administratives, le cas échéant.

Deux secteurs d'activité ont été ciblés : les salons d'esthétique (28 % des suites à intervention effectuées) et les boulangeries pâtisseries artisanales (72 % des suites à intervention effectuées). Sur les 309 interventions réalisées, les thématiques visées par les suites concernent les dispositions réglementaires liées à la santé sécurité (37 %), à la durée du travail (28 %),

au suivi médical (17 %), au Maître d'apprentissage (13 %) et à la rémunération (5 %).

Dans ce contexte, l'évolution constatée en 2025 - de plus de 42 % de suites consacrées aux travailleurs vulnérables - contribue à s'assurer :

- D'une formation pratique dispensée par des maîtres d'apprentissage compétents, qualifiés et présents (au sein de l'entreprise d'accueil) ;
- D'un suivi médical adapté, par un médecin du travail ou un professionnel de santé ;
- Du respect des règles relatives au temps de travail,
- D'une juste rémunération ;
- De conditions d'emploi et de travail appropriées et sécurisées.

Dans le cadre du plan régional d'action du Système d'inspection du travail 2026-2029, cette campagne sera reconduite en 2026 (même secteurs) et à vocation à se poursuivre les années suivantes sur de nouveaux secteurs.

À souligner également, la signature le 13 juin 2025 d'une convention régionale de partenariat pour la lutte contre le travail illégal dans le secteur du paysage, et la déclinaison régionale de la convention nationale signée le 27 juin 2024, cette fois-ci sur le secteur du spectacle vivant et enregistré. 2025 marque également l'établissement d'une convention entre la DREETS PACA et le Comité contre l'esclavage moderne, relative à la lutte contre la traite des êtres humains.

En 2026, de manière générale, le SIT continuera de veiller au respect des règles et statuts d'emploi (lutte contre le travail illégal, travail précaire, traite des êtres humains...) et développera des actions de promotion de la santé au travail. Il s'agira également d'accompagner les évolutions de l'organisation et des missions des services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPST1) à travers notamment le suivi de la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) 2025-2029.

# RESSOURCES



37

formations déclinées en 46 sessions, au bénéfice de 270 agents pour un total de 403 participations.



1 750

interventions réalisées par le service logistique (bâtiment, véhicule..).



862

interventions informatiques réalisées.

## Formation :

Les formations ont majoritairement concerné des thématiques transverses, notamment les formations obligatoires liées à la transition écologique. La plupart des sessions se sont tenues dans les Bouches-du-Rhône, à Aix-en-Provence et Marseille.

Le coût global du plan s'élève à 45 349 €, financé par plusieurs sources (BOP, INTEFP et masse salariale). Plusieurs difficultés ont été rencontrées, notamment des contraintes budgétaires initiales, des annulations ou reports de sessions. Des enjeux de mobilisation des agents, de remplissage des formations prévention/sécurité et de communication interne ont également été identifiés, appelant à des actions correctrices pour les prochaines programmations.

## Informatique :

Afin d'anticiper la fin du support de Windows 10, une préparation au passage vers Windows 11 a été menée au cours du premier semestre, la date de fin de support était fixée au 10 octobre.

Cette démarche a consisté à : vérifier quels ordinateurs pouvaient être conservés ou remplacés ; préparer les ordinateurs en amont pour garantir une migration réussie.

La DNUM a réalisé des opérations techniques discrètes, telles que la mise à jour des systèmes et le renforcement des paramètres de sécurité.

Des contrôles ont également été effectués sur chaque poste par l'équipe afin de vérifier l'espace de stockage disponible et de s'assurer du bon état du matériel.

À partir du second semestre, un certain nombre d'ordinateurs a été renouvelé et les autres postes compatibles ont été préparés sans impact (ou avec un impact très limité) pour les utilisateurs (hors un délai de mise à jour pouvant dépasser 15 minutes), que ce soit sur site ou en télétravail.

## Service budgétaire :

L'année 2025 a démarré en période de services votés en l'absence de loi de finances.

Nous disposons pour chaque programme d'une enveloppe correspondant à 25 % des crédits 2024.

Seules les dépenses indispensables à la poursuite de l'exécution des services publics étaient autorisées :

- La rémunération des agents publics ;
- Les dépenses de fonctionnement courant des services ;
- Les dispositifs d'intervention obligatoires (CHRS, CADA, CPH...)
- Les contrats en cours et plus généralement les dépenses prévues dans le cadre d'engagements préexistants ;
- Aucune dépense nouvelle sauf urgence ;

La loi de finances pour 2025 a été publiée au JO du 15 février 2025 et a donc mis fin à cette période de services votés.

## Budgets d'intervention 2025

